

# “MYSTÈRE 20”

Valeur : 2,00 F

Couleurs : bleu vert  
bleu hirondelle

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce

par GANDON

Format horizontal 22 × 36

(dentelé 13)

## VENTE

anticipée, le 12 juin 1965 à l'aéroport du BOURGET (Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace);

générale, le 14 juin 1965 dans les autres bureaux.

La conception et la réalisation d'un avion comme le « Mystère 20 », marque la volonté des constructeurs de donner de nouvelles dimensions à l'aviation commerciale, en la mettant au service, non plus des seules grandes compagnies aériennes, mais également d'une clientèle privée moins spécialisée.

En d'autres termes, de même que l'on peut depuis longtemps louer une voiture automobile avec chauffeur, on s'achemine désormais vers une nouvelle formule dans l'aéronautique : la location d'un avion avec pilotes.

Le « Mystère 20 » qui se propose de répondre à cette préoccupation, sinon des particuliers du moins de certains organismes ou sociétés, est un biréacteur aux lignes pures et élégantes dont la fiche technique comporte les indications suivantes : longueur 18 m, envergure 15 m, propulsion par deux réacteurs « CFS 700 General Electric » à double flux, de 2 000 kg de poussée unitaire; pour un poids total en charge de 11 000 kg, possibilité de transporter, outre les deux pilotes, huit à dix passagers plus 900 kg de bagages ou de fret à une vitesse de croisière de 825 km/h, avec une autonomie de vol approchant 3 500 km.

Conçu au début de 1962, l'appareil a été présenté en prototype dès octobre de la même année à Pittsburgh (États-Unis), lors de la confrontation annuelle des marques organisée par la National Business Aircraft Association.

Le premier vol a eu lieu le 4 mai 1963 et, depuis, les essais ont été menés activement en vue de pouvoir commencer les livraisons dans le courant de 1965.

A ce sujet, il convient de souligner que des commandes importantes ont été passées par de grandes compagnies étrangères, assurées de trouver dans cet « avion d'affaires » français toutes les qualités propres à satisfaire les utilisateurs : un niveau de sécurité identique à celui des longs courriers, un aménagement intérieur où rien n'a été négligé sur le plan du confort pour assurer l'agrément total du voyageur.

Robuste, maniable, économique, le « Mystère 20 » s'apprête à compléter, dans un domaine différent, le succès que la « Caravelle » a déjà su remporter pour le compte de l'industrie aéronautique française.

